

Planète Créa : quel bon plan pour créer son entreprise ?



Marie, 21 ans, a une formation d'ébéniste (photo). Elle est venue hier au salon Planète Créa (300 exposants) pour savoir quel statut elle peut prendre pour travailler en association avec son conjoint ? « **J'ai plusieurs questions à poser : Choisir le secteur de la vente ou du service pour la fabrication de meubles ? Ai-je droit à des aides à la création comme des exonérations de charges, dégressives pendant trois ans ?** » Elle a rencontré sur place Antony, conseiller à la Chambre des métiers, partenaire du Salon avec la Chambre de commerce. « **Mon rôle est d'appréhender toutes les**

conséquences sociales et fiscales du projet. Mon meilleur conseil est qu'elle réunisse un maximum d'informations avant de se lancer. »

Le choix du statut n'est pas si simple dans la complexité des formules et dans l'évolution de l'entreprise. Le Salon a d'ailleurs prévu nombre d'ateliers sur différents thèmes, des consultations privées et des conférences de spécialistes.

Vendredi 26 mars, Planète Créa, au Parc des expositions, à Caen de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Renseignements et programme www.planete-crea.com